

# Le Quintinais

Bulletin municipal mensuel



## ADRESSES ET HORAIRES

### MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 16 h 30  
Tél : 02 96 74 84 01  
Fax : 02 96 74 06 53  
mairie@quintin.fr  
www.quintin.fr

### POLICE MUNICIPALE

Laurent BOULAIRE  
02 96 74 84 01 - 06 27 22 75 65

### SALLE DES FETES ET CAMPING

02 96 74 92 54

### MJC Les Quinconces

02 96 74 92 55  
www.mjcpaysdequintin.fr

### CYBERCOMMUNE

Lundi : 10h-12h & 13h-14 h 30  
Mercredi : 10h à 12h & 15h à 17h  
Vendredi : 10h-12h  
La Fosse Malard  
02 96 79 64 27

### QUINTIN COMMUNAUTE

2 rue Saint-Eutrope  
02 96 79 67 00  
www.quintin-communaute.fr

### QUINTIN TOURISME

6 Place 1830  
02 96 74 01 51  
www.tourismequintin.com

### PISCINE OPHEA

1 rue Fosse Malard  
02 96 58 19 40

### GENDARMERIE

rue de Moncontour  
Tél : 17  
Tél administratif : 02 96 74 80 17

### CENTRE DE SECOURS

rue du Marché aux Chevaux  
Tél : 18  
Tél administratif : 02 96 74 93 74

## 22 ET 29 MARS, 1<sup>ère</sup> ÉLECTION

### DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Dimanches 22 (1<sup>er</sup> tour) et 29 mars (2<sup>nd</sup> tour), les électrices et électeurs des Côtes d'Armor éliront 27 femmes et 27 hommes, soit un binôme femme-homme par canton.

Les élections cantonales sont désormais dénommées "élections départementales". C'est la première fois qu'elles sont organisées dans toute la France sous cette appellation, avec un mode de scrutin totalement inédit - un homme et une femme par canton - et dans des circonscriptions entièrement redessinées.

La carte cantonale (qui datait de 1801) a été modifiée, et les cantons agrandis. Ils atteignent une moyenne de population avoisinant 20 000 habitants. Dans les Côtes d'Armor nous passons de 52 à 27 cantons.



Quintin fait partie du canton de Plélo avec les communes suivantes : Boquého, Bringolo, Châtaudren, Cohiniac, La Harmoye, Lanfains, Lanrodec, Le Foeil, Le Leslay, Le Vieux-Bourg, Plaine-Haute, Plélo, Plerneuf, Plouagat, Plouvara, Saint-Bihy, Saint-Brandan, Saint-Fiacre, Saint-Gildas, Saint-Jean-Kerdaniel, Saint-Pever, Trégomeur, soit au total, 23 communes pour 18 500 habitants.

Ce Conseil départemental va remplacer le Conseil général. La nouvelle assemblée, renouvelée dans son intégralité, sera élue pour 6 ans

Pendant les six prochaines années, les 54 conseillers départementaux élus définiront des choix politiques pour l'éducation, l'emploi, les déplacements, le numérique, la petite enfance et les personnes âgées, mais aussi le partenariat avec les associations, la culture, le sport.

Comme le Conseil général, le Conseil départemental continuera à assurer un service public de proximité pour tous les habitants des Côtes d'Armor, avec le service départemental d'incendie et de secours, les routes, les collèges, la protection de l'enfance, l'accompagnement des personnes en situation de handicap...

## PRATIQUE

Pour voter les 22 et 29 mars, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales au 31 décembre 2014.
- se présenter, **entre 8h et 18h**, au bureau de vote, muni de sa carte d'électeur et d'une **pièce d'identité (obligatoire)**.
- possibilité de voter par **procuration** en donnant pouvoir à une personne inscrite dans la commune. La démarche s'effectue à la **gendarmerie** ou auprès du tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.
- pour que le vote soit valable il ne faut rien inscrire sur les bulletins de vote et **ne pas rayer de nom**.
- pour être élu au 1<sup>er</sup> tour le binôme candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés (+ de 50%), et un nombre de voix égal au moins à 25% des électeurs inscrits.
- au second tour, est élu le binôme qui a le plus de voix.

Extraits de Côtes d'Armor Magazine

# AGENDA

## MARS

**Dim 8** : Bal de l'Union Bouliste Quintinaise

**Jeu 12** : Journée nationale de l'audition

**Ven 13** : Loto du Vélo-Club-Quintinaise

**14-22** : Semaine de la langue française et de la francophonie : Quintin Ville partenaire

**Dim 15** : Concert de l'Heure Musicale, chapelle Saint-Yves

**Dim 15** : Bal du Club de La Roche Longue

### Cérémonies du 19 mars 1962

♦ **Jeu 19** : 11h - Rond Point du 19 mars 1962 - Dépôt de gerbe

♦ **Dim 22** : 10 h 30 - Messe à Quintin, suivie de la cérémonie au Monument aux Morts

**Sam 21** : Soirée théâtre de Dañs Bro, à la Salle des fêtes

**Sam 21** : Spectacle comédie musicale, à la MJC, par les jeunes chanteurs de l'Ecole de musique Centre Armor accompagnés d'instruments variés

**Dim 22** : Élections départementales, 1er tour

**27-29** : Journées européennes des Métiers d'art, au Château

**Lun 23** : Réunion des commerçants du pays de Quintin, avec la Chambre de Commerce (CCI), Quintin Communauté et Quintin, sur la redynamisation économique du territoire; à 18 h, hôtel Poulain, salle du 2<sup>ème</sup> étage

**28 & 29** : Journées Tourisme et Handicap

**Dim 29** : Élections départementales, second tour.

### MISSION LOCALE DE SAINT-BRIEUC

Permanences à Quintin Communauté (2, rue Saint-Eutrope)

Les 3/10/17/24/31 MARS et 7/14/28 AVRIL, de 14h à 17h

Rendez-vous à prendre au 02 96 68 15 68.

### L'Heure des jeunes talents

**Dimanche 15 mars 2015**

17h Chapelle Saint-Yves - Quintin

Duo piano-violoncelle

De Falla - Piazzolla -  
Liszt

**Piano :**

Sandrine Florenty

**Violoncelle :**

Jennifer Kreis

[http://  
www.lheuremusicale  
22.fr](http://www.lheuremusicale22.fr)

Réservation auprès de  
Quintin tourisme:  
02 96 74 01 51



## A venir en... AVRIL

**Ven 3** : Concerto Loco - duo clown et musicien, à la MJC

**Mar 7** : Conférence de Yann Le Meur, au Rochonen « Vivre avec les oiseaux »

**9-12** : Zigatroc chez les zécomômes : Quintin Communauté, la MJC et Kerval (syndicat de valorisation des déchets) sont associés sur un programme d'animations à destination des écoles du territoire sur la thématique des déchets et de la consommation. Au programme : des spectacles pour les scolaires, des concerts et un éco-village à destination du grand public, le tout à vivre à Plaine-Haute (programme complet dans le Quintinaise d'avril)

**Ven 10** : Loto du Quintin-Roller-Club

**Sam 11** : Bal-disco de l'Amicale des Hospitaliers

**11 & 12** : Braderie de la Croix-Rouge, à la MJC, de 10h à 18h

**Ven 17** : Loto de la Gastronomie

**Dim 19** : Bal du Club des Aînés de Le Vieux-Bourg

**Ven 24** : Loto de la FNACA de La Harmoye

**Mar 28** : Conférence de Jean-Claude Kaufmann, à la MJC

« Dormir à deux »



## Concerto Loco

### Duo Clown

avec la Cie Vis Comica



## Vendredi 3 avril à 21h à la MJC Quintin

Spectacle familial à partir de 4 ans



Tarif adh : 8 €  
Tarif plein : 11 €



Plus d'infos sur [www.mjcpaysdequintin.fr](http://www.mjcpaysdequintin.fr)  
ou au 02 96 74 92 55



14-22 MARS 2015

# semaine de la Langue Française

ET DE LA FRANCOPHONIE

20<sup>e</sup> ÉDITION

Design graphic : MCC/Polysémique

QUINTIN EST VILLE PARTENAIRE DE LA SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE.

## AU PROGRAMME :

- **Lundi 16 mars (cinéma Le Rochonen) :** projection du film « Dans le Maison », l'après-midi pour les scolaires, le soir à 20 h 30 pour tout public.

- **Mardi 17 mars (lycée Jean Monnet) et jeudi 19 mars (lycée Jean XXIII) :**

Rencontre entre l'auteur Fabienne Juhel et les lycéens, au sujet de son livre "La chaise numéro 14" (parution mars 2015). Conférence et débat sur les thématiques de l'écriture littéraire et du roman, à partir d'un événement historique.

- **Mercredi 18 mars (hôpital local – EHPAD), dédicace - dictée - ateliers :**

14h : présentation - discussion, autour du livre de Fabienne Juhel, entre l'auteur et les résidents des EHPAD de Quintin et de Corlay.

15h : les enfants de 8 à 11 ans participant à l'ALSH organisé par la MJC sont invités à une dictée. Chaque enfant sera parrainé par l'un des résidents des EHPAD de Quintin ou de Corlay.

La dictée sera suivie d'ateliers en collaboration enfants-résidents : acrostiches, calligraphie à la plume.

Un goûter (kitsch ou inuit) clôturera l'après-midi.

- **Samedi 21 mars (cafétéria de la MJC) , Café des mots pour tous publics à partir de 8 ans :**

de 14 h 30 à 17 h 30 : venez nombreux partager un moment convivial et improvisé autour des mots, des jeux, des lectures coups de cœur du libraire du Marque-Page, des bénévoles de la Bibliothèque Pour Tous et de tous ceux qui le désirent (bataille !).

- **Tout le mois de mars :**

l'exposition « DIS-MOI DIX MOTS » se déplacera dans les lycées et les Ehpads participants. Elle s'enrichira des productions des résidents, des enfants, et de tous ceux qui voudront jouer avec les mots **amalgame, bravo, cibler, gris-gris, inuit, kermesse, kitsch, sérendipité, wiki, zénitude**. Vous pouvez déposer votre « production » à l'accueil de la mairie.

Du 21 au 27 mars l'exposition sera ouverte à tous à la MJC rue de la Fosse Malard.



Isabelle AUBRY

## VACANCES & FAMILLES

### RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

« **Rejoignez-nous** », tel est le message que lance l'association Vacances & Familles 22, qui accueille chaque année des familles qui ne sont jamais parties en vacances, sur le terrain de camping de Quintin.

Ces familles sont soutenues par des bénévoles résidant sur Quintin et ses environs. Ces bénévoles ont différentes implications : installer les caravanes, aller chercher les familles à la gare de Saint-Brieuc, leur faire découvrir les environs, les



accompagner et participer aux sorties collectives organisées par l'Association, partager des moments conviviaux avec elles.

**L'Association propose à celles et ceux qui sont sensibles à ce projet de rejoindre l'équipe locale de bénévoles.**

**Contact à Saint-Brieuc :** Vacances & Familles 22, 28 Boulevard Hérault BP 114 22001 Saint-Brieuc Cedex 1, 02 96 61 73 32, asso22@vacancesetfamilles.asso.fr, www.vacancesetfamilles.fr

**Contact secteur de Quintin :** Nicole REGNAULT 02 96 32 42 94.

## APPELS A LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

**14 & 15 mars :** Semaine nationale des personnes handicapées physiques (SNPH)

**14 & 15 mars :** Agir pour une Terre Solidaire

**21 & 22 mars :** Semaine nationale de lutte contre le cancer

**28 & 29 mars :** Journées nationales contre la leucémie

**du 20 mars au 5 avril :** Sidaction

# VIE LOCALE

## BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

3, Place de la Mairie - 02 96 32 78 95  
L'abonnement annuel par famille est de 13 €.  
Les livres sont prêtés gratuitement aux enfants.

### Horaires de la bibliothèque :

Mardi : 10 h 30 - 12h  
Mercredi : 16 h 30 - 18h  
Vendredi : 17h - 19h Samedi : 11h - 12h



### Nouveaux romans

Eric LE NABOUR : A l'ombre de nos larmes

Miléna ANGUS : Prends garde

Marc LÉVY : Elle & lui

Anna FUNDER : Tout ce que je suis



### Roman policier

Sascha ARENGE : La Vérité et autres mensonges.

## 191 AÎNÉS AU REPAS DU CCAS

Dimanche 1<sup>er</sup> février, le traditionnel repas des aînés était organisé à la Salle des fêtes, conjointement par le CCAS et la municipalité. 191 quintinais de 70 ans et plus ont répondu à l'invitation.

Les deux doyens de l'assemblée, Marie-Thérèse HERPOUX (100 ans) pour les dames et François KERGOAT (92 ans) chez les hommes, ont été félicités par le Maire.

Le repas servi par le Restaurant de la Vallée a été apprécié de tous. En préambule, le Maire, Mireille AIRAULT a rappelé aux aînés les objectifs prioritaires de la commune pour 2015 : des aménagements sur les salles Guy Bazin et Tournemine, et le travail sur le projet de redynamisation du centre-ville.

Fidèles au rendez-vous, la chorale des Tisseurs de Note dirigée par Marie-Laure Janin et les danseurs de Dañs Bro sont venus animer l'après-midi. Plusieurs chanteuses et chanteurs de l'assemblée ont ensuite pris le relais, suivant l'exemple de Claude MORIN, maire honoraire, qui a adjoint un nouveau couplet à sa chanson sur les Quintinaises :



« Une première à Quintin  
Le Maire est une femme  
Pour sa Ville avec soin  
Elle applique son programme  
En équipe, c'est très bien,  
Car ensemble ils proclament :  
Quelles sont belles nos filles.... et la Ville de Quintin !»

## FRANÇOIS KERGOAT MÉDAILLÉ D'OR DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Samedi 14 février, jour de la Saint-Valentin, le Comité départemental de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif, était réuni à Quintin pour honorer un de leurs mentors, François KERGOAT, ancien maire de Quintin, pour son grand investissement sportif et associatif, au service de tous.

Au nom de Rémy FÉMÉNIA, président du Comité départemental des médaillés Jeunesse et Sports, Yves LE BARZIC a remis à François KERGOAT la médaille d'or du Comité départemental Jeunesse et Sports.

A l'invitation du Maire, Mireille AIRAULT, les invités rassemblés autour de François KERGOAT ont dessiné avec leurs doigts croisés, le cœur de l'amitié, symbole des liens tissés par François au fil de ses engagements avec tous les acteurs du territoire.



## VIE DES QUARTIERS

Vendredi 13 et samedi 21 février se sont tenues les premières réunions des quartiers organisées par la municipalité. La mobilisation des habitants des quartiers Ouest a été plus forte que celle du Centre ville. Mais ces deux rencontres ont été animées du même esprit de partage, et les personnes présentes ont pu engager un dialogue constructif avec les élus. Les points prioritairement évo-



qués concernent la vitesse des véhicules, la sécurité routière, l'entretien, l'élagage des arbres, la dégradation des cheminements sablés.

Un projet a été présenté par Bernadette DUAULT : la mobilisation des acteurs associatifs, des scolaires, de la MJC, et de toute

la population pour l'animation des vitrines vides sur le thème de l'esprit de Noël, à l'image de ce qui est réalisé dans des villages du sud de la France. Dans le prochain Quintinais, nous présentons une synthèse des compte rendus des trois réunions des quartiers.

## CULTIVONS L'ESPRIT DU « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

C'est un constat, nous sommes tous victimes des incivilités des uns et des autres, et peut-être même aussi...des nôtres.

Tout le monde déplore les crottes de chiens sur nos trottoirs. C'est désagréable, et surtout dangereux. N'importe qui peut être victime d'une chute grave. Alors, à chacun d'entre nous de réfléchir sur son comportement.

Suis-je toujours respectueux des règles du bien vivre avec mes voisins ? Est-ce que je ramasse les déjections de mon chien sur la voie publique ? Des distributeurs de sacs sont à disposition dans la ville, un nouveau sera installé place 1830. A chacun d'entre nous de se responsabiliser et aussi d'inviter son voisin à le faire.

Mais il n'y pas que les crottes de chiens qui sont préjudiciables au « Bien vivre ensemble », il y a aussi :

- les voitures qui se garent sur les espaces réservés par des panneaux municipaux, notamment pour les marchés du mardi et du samedi, et qui perturbent l'installation des commerçants ; celles garées sur les trottoirs, contraignant poussettes et fauteuils roulants à passer sur la chaussée;
- le bruit des fins de soirées animées, certains week-ends, en centre ville;
- le non respect des limitations de vitesse, 50 km/h en ville et 30 km/h sur quelques portions;
- et... chacun saura compléter la liste.

C'est un esprit à cultiver. Nous sommes tous concitoyens, appliquons nous à bien vivre ensemble, à nous respecter les uns et les autres, nous vivrons tous mieux.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

- 10/02/15: Axel OLLIVO, 22 rue du Gasset - QUINTIN.
- 16/02/15 : Nolann MORVAN, 38 rue Saint-Thurian - QUINTIN.

### DECES

- 24/01/15 : Hélène JESTIN veuve NÉDÉLEC, 86 ans, «Les Portes» - LA HARMOYE.
- 27/01/15 : Marylène BARBÉ veuve JACQUIER, 65 ans, 3 A rue de l'Avenir - PLÉRIN.



- 31/01/15 : Bernardine ROBICHON épouse ALENO, 85 ans, 3 Placis de Curebourse - QUINTIN.
- 03/02/15 : Eliane GAUTIER veuve MÉLOU, 94 ans, 1 rue de l'Eglise - SAINT-CONNAN.
- 14/02/15 : René LE MEN, 94 ans, 4 rue de Bel Air - QUINTIN.
- 18/02/15 : Edouard PASCO, 93 ans, 1 rue des Carmes - QUINTIN
- 20/02/15 : Albertine LE PELTIER, 88 ans, 8 rue du Vivier - QUINTIN.

### DECES hors commune

- 21/01/15: Renée GICQUEL, 96 ans, décédée à Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne).

# CONSEIL MUNICIPAL

Ci-après l'essentiel du Conseil Municipal du 29/01/2015 : l'intégralité du compte-rendu de la séance est consultable en mairie.

**Présents :** Mireille AIRAULT - Françoise GUILLOU-COROUGE - Jean-Paul HAMON - Isabelle AUBRY - Emmanuel THERIN - Don Paul QUI-  
LICHINI - Rémy PLEVEN - Jean-Yves FRABOULET - Françoise GOLHEN - Benoît MORIN - Andrea ORTLEPP - Pierrick PAYOUX - Monique  
SEBY - Morgane URVOY - Raymond BLEVAT - Michel CARLUEC - Isabelle MAURIN - Daniel THORAVAL

**Absents excusés :** Nicolas CARRO (proc. à Jean-Yves FRABOULET) - Christophe DUBOIS (proc. à Mireille AIRAULT) - Marie-Madeleine  
MAUJARRET (proc. à Françoise GUILLOU) - Fabienne MACADRE (proc. à Daniel THORAVAL)

**Secrétaire de séance :** Michel CARLUEC

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### **Adhésion à l'ARIC pour l'année 2015**

Rapporteur : Mireille AIRAULT

La ville de Quintin souhaite renouveler son adhésion à l'ARIC afin de bénéficier des formations dispensées par cet organisme. Pour avoir un tarif préférentiel, Quintin Communauté pourrait adhérer pour l'ensemble de ses communes.

♦ **Dans l'attente des réponses des autres communes, le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion de Quintin Communauté et celle individuelle de Quintin, si la Communauté n'adhère pas.**

### **Adhésion à l'assurance chômage**

Rapporteur : Mireille AIRAULT

Les Collectivités locales sont assujetties aux mêmes règles d'indemnisation du chômage (total) que les employeurs du secteur privé. Comme elles ne cotisent pas aux ASSEDIC, la charge de l'indemnisation pour leur personnel non titulaire leur incombe totalement. Il est possible de prendre une assurance chômage pour éviter le versement d'allocations de chômage.

♦ **L'adhésion est votée par 17 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.**

## AFFAIRES FINANCIÈRES

### **Indemnité de gardiennage pour la Basilique**

Rapporteur : Jean Paul HAMON

Une demande a été effectuée par Monsieur le curé de la paroisse Notre-Dame pour obtenir le versement de l'indemnité de gardiennage. Cette indemnité a un plafond de 474,22 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte.

♦ **La demande est refusée par 18 voix contre et 4 abstentions.**

### **Tarifs assainissement pour l'année 2015**

Rapporteur : Jean-Paul HAMON

♦ **Les tarifs des services assainissement sont votés à l'unanimité, sans augmentation par rapport à 2014.**

(forfait annuel par abonné : 22 € + 1,35 € par m<sup>3</sup> d'eau consommée).

### **Fixation d'un tarif d'abonnement 2015 pour les commerces ambulants**

Rapporteur : Jean-Paul HAMON

♦ **Par 17 voix pour et 5 voix contre, il est décidé l'ajout d'un tarif d'abonnement (26,40 € pour 4 ml, par trimestre) pour les commerçants non sédentaires hors marchés.**

### **Mise à disposition gratuite des salles de l'hôtel Poulain pour les réunions politiques pendant les périodes de campagnes électorales**

Rapporteur : Jean-Paul HAMON

♦ **A l'unanimité le conseil décide de la mise à disposition gratuite des Salles de l'Hôtel Poulain, pour les réunions politiques en période de campagne électorale.**

## AFFAIRES SPORTIVES

### **Aide au fonctionnement de la salle Guy Bazin**

Rapporteur : Jean Yves FRABOULET

Lors de la commission sports du 22/11/2014, il a été évoqué les difficultés de fonctionnement de la salle Guy Bazin. Elles relèvent notamment de l'installation du rink utilisé par le QRC pour un certain nombre de weekends par an. Il est proposé au Conseil municipal d'octroyer une aide au fonctionnement de la salle au QRC, afin de permettre que le rink soit installé dans de bonnes conditions.

Cette aide sera limitée dans la durée, dans l'attente de solutions qui pourraient être liées à la rénovation de la salle. Elle sera versée sur la base de la présentation des factures engagées.

♦ **Le Conseil Municipal approuve cette proposition par 17 voix pour et 5 abstentions.**

## TRAVAUX - ENVIRONNEMENT - URBANISME

### **Programme du Syndicat Départemental d'Énergie**

Rapporteur : Emmanuel THÉRIN

Emmanuel THÉRIN présente le projet de rénovation des lanternes d'éclairage public équipées de sources ballons fluorescents, présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor, pour un montant total estimatif de 131 980.00 € HT, en précisant que les travaux auront lieu en plusieurs tranches, sur plusieurs années.

♦ **Le programme est approuvé à l'unanimité.**

## QUESTIONS DIVERSES

### **Information pour l'instruction des Droits des Sols.**

Rapporteur : Emmanuel THÉRIN

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, l'instruction des actes d'urbanisme ne sera plus assuré par l'Etat, la responsabilité en revient aux communes (sauf les plus petites).

Pour assurer ce service, plusieurs options ont été examinées :

- le faire en interne : cela conduit à embaucher du personnel
- mutualiser à l'échelle de Quintin Communauté : là aussi, cela veut dire créer deux postes
- travailler avec un cabinet privé extérieur : coûts importants
- mutualiser avec Saint-Brieuc Agglomération qui propose un service élargi aux communes alentours, avec un appui technique et juridique. Le prix de ce service comprendra un forfait sur la base du nombre d'habitants, plus une part variable en fonction du nombre d'actes.

Cette dernière option a été retenue avec un accord de principe donné à Saint-Brieuc Agglomération et une validation à venir lors du prochain conseil municipal.

# FLASH SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

En ce début d'année, arrive le traditionnel établissement du Compte Administratif, un terme « technique », qui correspond, comme dans une entreprise, au compte de résultat de l'année écoulée. Il rend compte de l'ensemble des dépenses et recettes réelles. Son examen permet de tirer des enseignements pour les années suivantes.

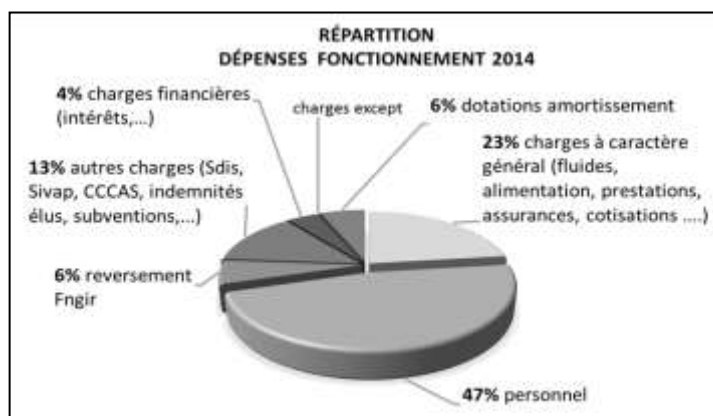
Précisons qu'à Quintin, le budget communal est composé de trois budgets : le budget général, et deux budgets annexes, un pour le service assainissement et un pour le lotissement de la Villeneuve. Chacun de ces budgets est divisé en deux sections : fonctionnement et investissement. Le compte administratif constate le taux de réalisation dans chacune de ces sections, en le comparant au prévisionnel établi dans le budget en début d'année.

## QUELQUES REPÈRES

Le **budget général** regroupe la majeure partie des flux financiers de la commune. Pour 2014, en section de fonctionnement, le montant des dépenses est de plus de 2,8 millions d'€, et les recettes dépassent 3,2 millions d'€, ce qui fait un **résultat de 417 527 €** (en progression de + 8% par rapport à 2013).

Ce résultat, différence entre les dépenses et recettes réelles, constitue l'**épargne brute** de la commune, qui permet de financer le remboursement du capital emprunté et d'autofinancer de nouveaux investissements.

Les **dépenses de fonctionnement** se décomposent en différents chapitres représentés dans le diagramme ci-dessous. Une part importante est constituée des charges de personnel et des charges de fonctionnement des services.



A noter que l'obligation de mise en place de la réforme des rythmes scolaires avec l'organisation des temps d'activités périscolaires (TAP) a généré de nouvelles dépenses, dont le coût brut annuel est estimé à 108 000 €, charge qui est, en partie, compensée par les participations de l'Etat, de la CAF et des familles.

Quant aux **recettes de fonctionnement** (3 239 335 €), voici leur répartition :

- 40% de dotations de l'Etat et participations diverses (communes, CAF...)
- 47% d'impôts et taxes, y compris les compensations issues de la fiscalité communautaire
- 8% de produits de gestion courante (locations, ventes, restauration scolaire, ...)

A noter qu'en 2014, un premier prélèvement sur les dotations a été opéré par l'Etat, environ 20 000 €, afin de contribuer au redressement des comptes publics.

## QUID DE LA DETTE DE LA COMMUNE ?

En ce qui concerne l'**évolution de la dette**, nous pouvons souligner deux faits importants :

- d'une part : la réalisation d'un emprunt de 800 000 € en début d'année 2014, pour assurer le financement des investissements réalisés en 2013. Cet emprunt a permis de réduire le déficit de la section investissement constaté en 2013 qui nous a valu un avertissement du Préfet en 2014.

- d'autre part : le remboursement par anticipation d'un emprunt à court terme afin de réduire le montant de la dette.

Soulignons cependant que le montant des annuités pour le remboursement du capital restant dû (environ 4 millions €) s'élève à environ 400 000 €/an pour les prochaines années, avec en charge notamment un prêt de 98 000 €, contracté en 2010, dont la quasi-totalité reste à rembourser.

## BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget assainissement affiche quant à lui un résultat d'exploitation positif de 26 556 €, avec des dépenses de fonctionnement de 375 526 €. Du côté de l'investissement, la poursuite des travaux de modernisation de la station d'épuration a conduit à un résultat de l'exercice de - 238 529 €, ce qui ramène l'excédent cumulé des années précédentes à 99 427 €, le résultat total cumulé entre les deux sections du budget assainissement (exploitation et investissement) étant de 613 400€.

En complément d'information, soulignons la particularité de notre commune au sein du Pays de Quintin. Son rôle de ville centre génère des coûts de gestion élevés qui ne sont que partiellement compensés par les dotations de l'Etat (annoncées en forte baisse pour les années à venir). C'est pourquoi, tout nouveau projet d'envergure devra être à l'avenir programmé sur plusieurs années, en associant l'ensemble du territoire qui en bénéficiera.

En conclusion, l'effort produit en 2014 a vu une amélioration de nos finances. Il nous faudra poursuivre cet effort de rigueur et de vigilance, tout en maintenant les investissements nécessaires.

Jean-Paul HAMON

# INFORMATIONS PRATIQUES

## DÉTECTEURS DE FUMÉE, AUJOURD'HUI UNE OBLIGATION POUR TOUS

A partir du 8 mars 2015, tous les logements doivent obligatoirement être équipés d'un « détecteur avertisseur autonome de fumée » (DAAF). L'objectif est que cet appareil détecte les fumées émises dès le début d'un incendie et émette un signal sonore suffisant pour réveiller une personne endormie. Les appareils doivent être homologués CE et conformes à la norme européenne NF EN 14604. Dans le cas des logements locatifs, c'est au propriétaire de se charger de cet aménagement. Pour être efficace, le détecteur doit être installé dans les dégagements

desservant les chambres, et à distances des espaces sources de vapeur, comme la cuisine.

Prévoyez un budget maximum de 20 € en moyenne par détecteur. L'installation est simple et rapide: vous pouvez le poser vous-même.

Pensez ensuite à informer à votre assureur de l'installation des détecteurs de fumée.



## DÉGRADATIONS, UNE CHARGE POUR LES CONTRIBUABLES QUINTINAIS

Forçage de locaux, pliage de panneaux, destruction de vitrine, dégradations diverses... Les actes de vandalisme de certains coûtent cher à tous... à chacun d'entre nous.

Il est important pour nous tous de prendre conscience de cet état de fait du non respect par certains des règles de vie commune, et de participer à la propagation d'un état d'esprit plus respectueux des biens et droits communs. Nous comptons sur tous les Quintinais pour partager ce message et contribuer à la réduction des actes gratuits de vandalisme et de comportements

incivils qui portent préjudice à notre collectivité.

Pour exemple... parmi d'autres : dans la nuit de 31 janvier au 1er février, la vitrine du 20 Grand'rue a été cassée. Il était impératif d'assurer la sécurisation du site vis-à-vis des passants, au regard des risques de chutes de morceaux de vitres sur les passants. Un agent de la commune a été missionné pour ce travail. Coût pour les Quintinais : 2 h de travail un dimanche matin. Ce n'est qu'un petit exemple, il y en a beaucoup d'autres.

## DÉCLARATION D'ACCIDENT A LA CPAM

Vous avez été mordu par un chien, blessé dans un accident de la route ou lors d'une agression, vous avez été percuté par un skieur pendant les vacances, vous avez été victime d'un accident médical, vous êtes tombé sur le sol glissant d'un magasin...

**« Pensez à en informer votre caisse d'assurance maladie et votre médecin traitant ! »**

**Pourquoi ?** La CPAM va prendre contact avec le responsable de l'accident et sa compagnie d'assurance pour se faire rembourser des frais engagés pour vous soigner. Cela ne changera rien pour

vous, vous serez remboursé comme d'habitude.

**En quoi est-ce important ?** En informant votre CPAM, vous faites un geste simple, utile et citoyen pour éviter à notre système de santé de supporter des frais qui ne lui incombent pas. C'est aussi cela être un assuré responsable et solidaire !

**Comment déclarer ?**

Par courrier à : **CPAM 22024 Saint-Brieuc cedex 1**

Par téléphone au : **36 46**

Sur [ameli.fr](http://ameli.fr), rubrique **Votre caisse / Je suis blessé par un tiers**

## CANCER DU COL DE L'UTERUS, LA MSA INFORME

**« Vous avez entre 25 et 65 ans, agissez contre le cancer du col de l'utérus en réalisant un frottis tous les 3 ans ».**

Le cancer de l'utérus est la cause de plus de 1 000 décès par an, environ 3 000 nouveaux cas sont détectés chaque année. Un dépistage régulier permet de réduire l'incidence de ce cancer de plus de 90%. Pour cela, le dépistage est recommandé à partir de 25 ans, avec un frottis tous les trois ans, et ce jusqu'à 65 ans.



Le coût de cet examen est pris en charge par la MSA avec, pour la somme restante, un remboursement de la complémentaire santé.

Pour plus d'infos, en parler avec votre médecin et consulter le site :

[ww.msa-armorique.fr](http://ww.msa-armorique.fr)

### PERMANENCES DE LA SECURITE SOCIALE

Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois, de 9h à 12h, à la mairie

**Ce bulletin est le vôtre. Réagissez aux articles ! Vous pouvez aussi en suggérer d'autres en déposant vos propositions dans la boîte aux lettres de la mairie ou sur notre adresse courriel : [mairie@quintin.fr](mailto:mairie@quintin.fr).**



# QUINTIN TOURISME INFOS

## Lin et danse... Culture et handicap



Labellisé Tourisme & Handicap, l'Office de Tourisme du pays de Quintin a répondu à un appel à projets lancé par Groupama Culture et Handicap, sur la thématique de la danse. La Maison du Tisserand et Quintin Tourisme se sont associés avec Emilie Dhumerelle, danseuse professionnelle de la compagnie Légendanse de Lanvollon, pour proposer aux personnes en situation de handicap une expérience inédite : LIN, DANSE ET PATRIMOINE.

"Le Fil", **Projet Art & Territoire**, est un atelier de sensibilisation à la danse contemporaine, mais pas seulement : avec l'aide

d'Émilie Dhumerelle, danseuse professionnelle, l'atelier mettra l'accent sur les gestes ancestraux des tisserands et fileuses de lin. Cet atelier sera suivi d'une visite guidée de la Maison du tisserand et du centre-ville de Quintin (groupes de 10 à 15 personnes). Le projet a été retenu par Groupama et est soutenu à hauteur de 1 350 euros. Il se déroulera à Quintin jeudi 12 mars dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition et dimanche 29 mars dans le cadre des Journées Nationales Tourisme & Handicap.

Marie-Christine FAVENNEC et Lucie LEC'HVIEU

## PAROLE AUX QUINTINAIS

Suite à la question d'un Quintinain sur la taxe d'aménagement nous apportons un éclaircissement sur cette taxe qui aujourd'hui en remplace plusieurs autres. Voici l'essentiel de la question:

**« ...Trop d'impôt tue l'impôt, surtout quand cet impôt n'est pas expliqué, exemple la taxe d'aménagement :**

**On apprend dans le bulletin municipal de décembre 2014 qu'un taux de 2% a été adopté à l'unanimité, que cette taxe comporte des exonérations, pas toujours faciles à appréhender... L'article nous indique que cette taxe, remplace notamment la Taxe Locale d'Équipement. En suivant cette piste, on découvre que depuis la mi-2010 le montant à payer aura été doublé. Comment le justifiez-vous ? ...»**

Gérard TROCHU

### LA TAXE D'AMENAGEMENT

La taxe d'aménagement s'applique lors du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux. Créée en 2010, elle remplace :

- la taxe locale d'équipement (TLE),
- la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS),
- la taxe pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE).

La taxe est composée de 2 parts : communale et départementale.

Des exonérations complètes et des abattements sont appliqués de droit par l'ÉTAT. Et les communes ont aussi la possibilité d'exonérer en partie ou en totalité de la part communale.

Le Conseil municipal du 30 octobre 2014, a voté l'application du

taux de 2%, déjà en place les années précédentes, a confirmé les exonérations déjà existantes, y a ajouté l'exonération de la part communale pour les abris de jardins.

De ce fait à Quintin, sont donc à ce jour exonérés de la taxe d'aménagement :

- les logements sociaux bénéficiant du taux réduit de TVA ou de prêts aidés (prêts locatifs sociaux, par exemple),
- les surfaces de constructions (supérieures à 100 m<sup>2</sup> et dans la limite de 50% de leur surface) pour résidence principale financées par un prêt à taux zéro (PTZ),
- les constructions à usage industriel et leurs annexes,
- les commerces de détail de moins de 400 m<sup>2</sup>,
- les travaux sur des monuments historiques,
- les abris de jardins soumis à déclaration préalable (mais ces abris de jardins ne sont pas exonérés de la part départementale de la taxe).

### CE QUE NOUS POUVONS DIRE DE L'ÉVOLUTION DE LA TAXE

Depuis 2010, la part de taxe locale d'aménagement perçue par la commune fluctue en fonction des aménagements, et est en baisse depuis 2011 :

- 9 122 € en 2010    • 18 828 € en 2011    • 10 586 € en 2012
- 5 344 € en 2013    • 6 490 € en 2014

### QUESTIONNAIRES SUR QUINTIN

Il vous reste encore quelques jours pour retourner votre questionnaire rempli en mairie. Plus nous aurons de réponses, plus nous serons aptes à convaincre des porteurs de projet de venir s'installer à Quintin. Soyons nombreux à leur dire que nous avons besoin d'eux pour revitaliser Quintin!







14, Rue Rochonon 22800 QUINTIN

☎ 02 96 79 60 83 Salle  
02 96 74 95 83 Secrétariat  
☎ 09 55 30 95 83  
✉ cinema.lerochonen@laposte.net  
http://www.cinemalerochonen.fr

**Salle Climatisée  
Equippée en numérique**

## PROGRAMME DU 05 MARS AU 05 AVRIL 2015

<b>" JUPITER : LE DESTIN DE L'UNIVERS "</b>		Judi 05 Samedi 07	20h30 21h	Durée : 2h07
	<p>Science-fiction – Etats-Unis – 2014</p> <p>D'Andy et Lana Wachowski. Avec : Channing Tatum, Mila Kunis</p> <p>Née sous un ciel étoilé, Jupiter Jones est promise à un destin hors du commun. Devenue adulte, elle a la tête dans les étoiles, mais enchaîne les coups durs et n'a d'autre perspective que de gagner sa vie en nettoyant des toilettes. Ce n'est que lorsque Caine, ancien chasseur militaire génétiquement modifié, débarque sur Terre pour retrouver sa trace que Jupiter commence à entrevoir le destin qui l'attend depuis toujours : grâce à son empreinte génétique, elle doit bénéficier d'un héritage extraordinaire qui pourrait bien bouleverser l'équilibre du cosmos...</p> <p style="text-align: center;"><i>Sortie en France le mercredi 04 février 2015</i></p>			
<b>" UN VILLAGE PRESQUE PARFAIT ! "</b>		Vendredi 06 Dimanche 08	21h 20h30	Durée : 1h37
	<p>Comédie – France – 2014</p> <p>De Stéphane Meunier. Avec : Didier Bourdon, Lorant Deutsch, Lionel Astier, Annie Gregorio</p> <p>"Saint-Loin-la-Mauderne", un petit village frappé de plein fouet par la crise et la désertification. Son dernier espoir : relancer l'usine de fumage de saumon. Seul problème, les assurances exigent la présence d'un médecin à demeure. Or, le dernier a pris sa retraite il y a plus de 5 ans sans jamais trouver de remplaçant. Derrière Germain, leur maire bourru mais charismatique, les habitants vont tout faire pour convaincre le très parisien docteur Maxime Meyer que le bonheur est à Saint-Loin-la-Mauderne!</p> <p style="text-align: center;"><i>Sortie en France le mercredi 11 février 2015</i></p>			
<b>" IMITATION GAME "</b>		<i>en VO</i> Judi 12 <i>en VF</i> Samedi 14	20h30 21h	Durée : 1h53
	<p>Biopic – Etats-Unis – 2014</p> <p>De Morten Tyldum. Avec : Benedict Cumberbatch, Keira Knightley</p> <p>L'histoire hors-norme d'Alan Turing, le mathématicien anglais qui aida à percer le code de l'outil de communication des Allemands durant la Seconde Guerre mondiale : la machine Enigma.</p> <p style="text-align: center;"><i>Sortie en France le mercredi 28 janvier 2015</i></p>			
<b>" BIS "</b>		Vendredi 13 Dimanche 15	21h 20h30	Durée : 1h40
	<p>Comédie – France – 2014</p> <p>De Dominique Farrugia. Avec : Franck Dubosc, Kad Merad, Gérard Darmon, Julien Boisselier, Alexandra Lamy</p> <p>Éric et Patrice sont amis depuis le lycée. Au fil des années chacun a pris un chemin très différent : d'un côté Éric, hédoniste sans attaches aux multiples conquêtes, et de l'autre Patrice, père de famille " monogame " à la vie bien rangée. Après une soirée bien arrosée, les deux amis d'enfance se retrouvent propulsés en 1986 alors qu'ils n'ont que 17 ans. Ce retour dans le passé est l'occasion rêvée pour tenter de changer le cours de leur vie. Que vont-ils faire de cette seconde chance ?</p> <p style="text-align: center;"><i>Sortie en France le mercredi 18 février 2015</i></p>			

19/03 à 20h30 et 21 /03 à 21h : "American Sniper" – 20/03 à 21h et 22 /03 à 20h30 : "L'enquête"

26/03 à 20h30 (en VO) et 28/03 à 21h (en VF): "Birdman" – 27/03 à 21h et 29/03 à 20h30 : "Réalité"

02/04 à 20h30 (en 2D) et 04/04 à 21h (en 3D) : "Divergente" – 03/04 à 21h et 05/04 à 20h30 : "Le dernier loup"

## QUINTIN VIANDES, le dynamisme d'une entreprise de qualité

Vendredi 30 janvier, « Quintin Viande », inaugurerait une extension de 144 m<sup>2</sup> pour une ligne de production dédiée à l'abattage des porcs. Cette nouvelle chaîne (400 000 € d'investissements) a pour objectif principal l'amélioration des conditions de travail des salariés. Devant les élus, les professionnels, son personnel, ses fournisseurs et ses clients, le propriétaire, Henri Thébault, a retracé l'histoire de cet abattoir municipal, devenu privé en 1975.



Inauguration de la nouvelle chaîne d'abattage de porcs

### Une entreprise centenaire

Si la date de création du premier abattoir, reste encore floue pour l'épouse et bras droit d'Henri, Pascale Poiron, qui a fait des recherches dans les archives, son existence est attestée dès 1913, par un article du journal Ouest-Eclair qui fait état du « Ventre de Quintin ».

### Henri Méhauté passe la main

Le mariage d'Henri Thébault avec l'abattoir date de 2001. Négociant en bestiaux, Henri Thébault est un dirigeant d'entreprise issu du terrain. A l'heure d'un changement de cap dans son parcours professionnel, il flashe sur l'abattoir de Quintin qu'Henri Méhauté souhaitait céder. L'opportunité était là, la municipalité tenait au maintien de l'activité. Henri Thébault l'achète avec un associé. Ils sont de suite mis en demeure de faire des travaux. Ils les font, l'activité progresse, jusqu'en 2009 où se font jour des problèmes de gestion. L'abattoir est en difficulté. Les associés se séparent.

### Le renouveau

Suivi et soutenu par ses employés, le dirigeant décide de se retrousser les manches pour repartir sur de nouvelles bases. « 2009 est un nouveau départ qui nous a amené à ce que nous sommes aujourd'hui ». Et cela passe par des investissements. En 2011, 500 000 € sont investis pour refaire la chaîne de production du froid. L'entreprise retrouve un nouveau confort de travail. L'abattoir quintinçais est alors reconnu et classé catégorie 2.

Restait à régler le problème de la pénibilité de travail sur la chaîne d'abattage de porcs pour lesquels la production est passée en 10 ans de 2 000 à 8 000 unités/an. Décision est prise de construire un nouveau bâtiment qui rejoint les bouveries, et ce sont à nouveau 400 000 € d'investissement.

Aujourd'hui, Henri Thébault estime avoir fait le bon choix. L'activité est en progression (1 662 tonnes en 2014). Des emplois ont été créés, Quintin Viandes en 2015 c'est 19 salariés (7 en 2011). Pour autant le dirigeant reste vigilant et a rappelé aux élus l'importance du soutien aux entreprises locales « *aider une*

*entreprise en difficulté, c'est bien. Mais trop taxer les entreprises en bonne santé est dangereux ».*

### Un service public de proximité

Tour à tour Mireille Airault, Michel Morin vice-président du Conseil régional, Olivier Allain président de la Chambre d'agriculture, Jean-Michel Chappron directeur de la DDPP (Direction départementale de la protection des populations, ex DSV), et le député conseiller général Marc Le Fur, se sont exprimés. Chacun a reconnu le dynamisme de l'équipe en place, et l'importance des services rendus par cet abattoir privé, qui assure un vrai service public de proximité en direction des particuliers, des bouchers détaillants et des agriculteurs qui réalisent de la vente directe. L'abattoir dispose d'une salle agréée permettant la découpe des animaux en fonction des attentes des clients. En complément, Quintin Viandes, sous l'enseigne « **La Viande d'Henri** » propose de la viande en gros issue d'animaux de race à viande.

L'abattoir dispose d'un agrément Ecocert pour recevoir des animaux issus de fermes engagées en agriculture biologique. L'abattoir est agréé par les pouvoirs publics pour sacrifier des animaux selon le rituel halal.

**Quintin Viandes 02 96 74 92 29, ouvert 7 jours/7 et 24h/24.**

### REPÈRES

- 1913 : le Ventre de Quintin, 1<sup>er</sup> abattoir rue de la Madeleine
- 1956 : le premier abattoir est rasé
- 1958 : mise en service du nouvel abattoir sur le même site
- 1959 : l'abattoir municipal quintinçais investit dans le porc
- 1975 : Henri Méhauté achète l'abattoir qui devient privé
- 2001 : reprise par Henri Thébault et son associé
- 2009 : Quintin Viandes détenue à 100 % par Henri Thébault
- 2011 : rénovation de la production du froid
- 2014 : création d'une nouvelle chaîne d'abattage de porcs

# NOUVEAUX SERVICES

## DELPHINE HERROU PHOTOGRAPHIES

Originaire de Landernau, Delphine HERROU a travaillé en tant qu'esthéticienne et dans divers autres emplois (commerciale en cosmétique, professeur de dessin, d'esthétique, de maquillage etc...) dans le Finistère, à Lyon, en région parisienne, et dans les Côtes d'Armor depuis 2003.

La photo a toujours eu une place privilégiée dans sa vie. « *J'ai débuté en tant que modèle photo à l'âge de 17 ans, et de nombreux autres clichés à 31 ans* ». Au sein du Club Arrimages de Plérin, elle acquiert des connaissances qui l'amènent de l'autre côté de l'objectif, pour se lancer en 2011 en tant que photographe professionnelle.

Après une première expérience chez elle à Cohiniac, puis deux années d'activité au centre commercial de Malakoff, Delphine HERROU a choisi de s'installer à Quintin, au 12 rue des Douves (en face de l'école Notre-Dame).

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, elle y propose ses services pour des photos de mariage, baptême, anniversaire, des photos de nouveau-nés, enfants, futures mamans, des reportages, des photos industrielles, avec des prises de vue en studio ou à



l'extérieur. Passionnée, Delphine est en recherche constante de nouvelles idées et nouveaux accessoires pour des photos toujours plus originales. Ses créations sont en ligne sur son site internet [www.delphineherrou.com](http://www.delphineherrou.com) et sur sa page Facebook. Pour la rencontrer, prendre rendez-vous au 06 89 54 01 57.

## AMAURY DE ARAUJO AMÉNAGE VOTRE INTERIEUR



Après une formation de menuisier-agenceur et fort de 12 années d'expérience au sein de l'entreprise Marcel HUET, le quintiniais Amaury de ARAUJO vient de créer sa propre entreprise. A 40 ans, le moment était venu pour lui de donner une nouvelle orientation à sa carrière et de satisfaire une envie d'indépendance.

Depuis le 15 janvier, l'EURL Agencement de ARAUJO a son siège au Clos des Landiers.

Sa spécialité, c'est l'agencement d'intérieur. Amaury assure la conception, la réalisation et la pose, sur mesure, de tous meubles d'intérieur, cuisine, placard, dressing, rangement... Il propose aussi la pose de parquets, cloisons et de tout ce qui peut améliorer votre intérieur. Un logiciel lui permet de faire des simulations pour les présenter à ses clients et adapter sa création aux attentes et besoins.

Avant de démarrer son entreprise, pour se doter de tous les atouts, Amaury a suivi une formation diplômante en entretien du bâtiment. Il est ainsi à même de faire de petits travaux d'électricité, plomberie ou de faïence, qui vont de pair avec l'agencement d'une cuisine ou autre pièce. Pour le nouvel entrepreneur, un mot d'ordre, la satisfaction du client et le travail bien fait.

Pour le contacter : Agencement de ARAUJO, 06 73 34 02 76 ou 02 96 74 06 40, [amaury.de-araujo@wanadoo.fr](mailto:amaury.de-araujo@wanadoo.fr)

Françoise GUILLOU

**Commerçants, artisans, prestataires de service, ne manquez pas de vous signaler en mairie quand vous vous installez sur la commune. Nous vous proposons cette rubrique pour vous présenter aux Quintiniais. Contact: 02 96 74 84 01 ou 06 86 64 43 52.**

Dans le prochain Quintiniais, retrouvez la présentation de Manu BRETON, notre nouveau coiffeur pour hommes, qui a remplacé Loïc MAINGUY, place 1830.

### Bulletin d'informations municipales de la Ville de Quintin

Directrice de publication : Mireille Airault  
Directrice-adjointe : Françoise Guillou  
Réalisation : Béatrice Pérennès/Johan Ruellan  
Rédaction : Municipalité de Quintin

Imprimerie : Imprimerie Quintinaise  
Tirage : 1 700 exemplaires  
Crédit photos : Service communication  
Dépôt légal : mars 2015